Demande de propositions **Services de courtage en assurance**

Numéro de référence 2016-0049 – RP

La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) invite les entreprises qualifiées à soumettre des propositions pour fournir des services de courtages et services connexes à la CSTIT à partir du 6 septembre 2016 pour une période de trois ans.

Ceci n'est pas une demande de devis d'assurance. Les courtiers en assurance ne doivent pas contacter les entreprises ni les marchés d'assurance en vue d'obtenir des devis pour le moment.

La CSTIT acceptera des propositions jusqu'au : **Jeudi 1 septembre 2016 à 14 h, heure locale (HNR)**

Les parties intéressées pourraient obtenir des documents en s'adressant à :

Taya Madsen
Agente principale des achats et des contrats

Courriel : <u>Taya.Madsen</u>@wscc.nt.ca Téléphone : 867-920-3847

La politique incitative du Nord s'applique en l'espèce. Le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'applique en l'espèce.